



Décrire le français en relation aux langues en contact

Béatrice Akissi Boutin

► To cite this version:

Béatrice Akissi Boutin. Décrire le français en relation aux langues en contact. Journal of Language Contact, 2014, 7, pp.36 - 61. 10.1163/19552629-00701003 . hal-03337938

HAL Id: hal-03337938

<https://auf.hal.science/hal-03337938>

Submitted on 8 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Décrire le français en relation aux langues en contact

L'exemple du dioula et du baoulé en Côte d'Ivoire

Béatrice Akissi Boutin

Université de Toulouse Le Mirail et Institut de Linguistique Appliquée
d'Abidjan
boubeaki@gmail.com

Abstract

It is not possible to explain what happens to French syntax in a situation of close contact with one or more languages, solely in terms of French. How then can we describe French in relation to the languages in contact? We first discuss the early research of Gabriel Manessy and their development by a number of linguists, and later show the importance of exploring several properties of the constructions under study in comparing languages, in order to place them within the context of general language processes. Furthermore, we will insist on the need to go beyond the forms at issue by focusing on their behavior. The examples will be taken from Ivory Coast French, which, ever since its establishment, has been in contact with the languages of the vast Niger-Congo family, in particular Jula and Baule (which have themselves been in contact for several centuries).

Keywords

French – Jula – Baule – syntax – Ivory Coast – ecology

1 Introduction

On ne peut concevoir d'analyser ce qui se passe dans la syntaxe d'un français « dans une relation de contact socialement, culturellement et linguistiquement

* L'auteur remercie Françoise Gadet pour tous ses commentaires et pour les longues conversations au cours desquelles la thématique ici développée a pu s'affiner et s'affirmer.

dominante » (Gadet, Ludwig et Pfänder, 2008 : 148) indépendamment des langues en contact. C'est sans doute la raison pour laquelle un certain nombre de travaux sur le français en Afrique cherchent, d'une façon ou d'une autre, à « expliquer » ses différences avec le français en Europe, notamment en France, par des interférences avec des langues africaines. Pourtant la façon d'avoir recours aux langues en contact manque souvent de pertinence, est imprécise, voire contestable. Souvent les auteurs se focalisent sur un supposé phénomène de transfert des langues africaines vers le français, mais ils ne parviennent pas à démontrer l'interférence, parce qu'il est très coûteux de prouver que le contact est responsable d'un changement linguistique (Thomason, 2008).

S'il est si difficile d'argumenter en faveur des phénomènes d'interférences, quel intérêt peut avoir la comparaison entre le français et les langues africaines ? Parmi les diverses problématiques soulevées par l'étude du contact des langues, je m'intéresse dans cette contribution à la manière dont les langues ivoiriennes, notamment le dioula et le baoulé, aident à la compréhension du français de Côte d'Ivoire, et aux façons d'y avoir recours dans la description sémantico-syntaxique du français. Le but de cette contribution n'est donc pas de vérifier une théorie sur les changements dus aux contacts, ni de chercher des tendances du français en Afrique, mais seulement d'attirer l'attention sur un point qui a des répercussions méthodologiques : analyser ensemble des procédés syntaxiques similaires et récurrents en français et dans les langues en contact permet d'approcher la fonctionnalisation par les locuteurs d'une même aire communicative des structures à leur disposition, puis l'activation de procédés partagés par beaucoup de langues. La notion d'aire communicative, telle qu'elle apparaît dans Gadet, Ludwig, et Pfänder (2008), met au premier rang des aspects sociaux que n'évoquent pas directement les notions d'aire linguistique ou d'aire géographique.¹ Une aire communicative est définie lorsqu'on peut considérer que les contextes écologiques des événements discursifs présentent une certaine similitude du fait d'expériences communes dont les critères géographiques ne suffisent pas à rendre compte, ni même les critères linguistiques.

Le plan suit une progression par étapes : je commence par justifier la mise en relation du français, du dioula et du baoulé ; puis, je rappelle les visées de Gabriel Manessy dans ses recherches sur le français en Afrique (1). J'évoquerai ensuite les suites que quelques auteurs ont données à ses travaux et je montrerai l'importance d'explorer plusieurs propriétés des morphèmes étudiés lors des comparaisons entre les langues, de façon à les situer dans des processus

1 Également Dister *et al.* (2008).

linguistiques généraux (2). Dans un troisième temps, j'insisterai sur la nécessité de dépasser les formes pour s'intéresser aux faits de fonctionnement des langues (3).

Entre soixante et soixante-dix ethnies de langues différentes constituent la Côte d'Ivoire actuelle, appartenant à quatre grands groupes ethniques qui s'étendent bien au-delà des frontières : Mandé nord et sud, Gur, Kru et Kwa. Les langues mandé nord et kwa, dont font partie respectivement le dioula et le baoulé, sont en contact depuis deux à trois siècles,² alors que le français est présent depuis un peu plus d'un siècle sur le territoire ivoirien.³ Avant la colonisation, les langues véhiculaires utilisées sur le territoire ivoirien actuel étaient le dioula au nord du pays dans les relations nord-sud, et l'ashanti en pays kwa, au sud-est. Après le partage de la région Akan entre les Français et les Anglais (1893), puis la « pacification » de la colonie (1918), la colonisation française a opéré une totale réorganisation socio-économique, favorisant notamment l'expansion des ethnies agni et baoulé du fait de l'agriculture, et contraignant les migrations de populations manding et sénoufo du nord vers le sud pour les travaux forcés.⁴ Pendant la période coloniale (1893–1960), alors que l'administration diffusait un français véhiculaire, des langues africaines prenaient plus d'ampleur : d'une part le dioula pénétrait (avec l'appui indirect du colonisateur) au sud puis dans tout le pays, d'autre part l'agni et le baoulé (très proches) se répandaient aussi dans le sud-est, et entraient dans un processus de véhicularisation, remplaçant l'ashanti. Les influences entre deux ou trois de ces langues (ou groupes de langues) ont l'avantage d'avoir été souvent commentées, notamment par Manessy (1994 a, 1995).

2 L'installation des Dioulas, commerçants manding (groupe mandé), en pays sénoufo (groupe gur du nord de la Côte d'Ivoire actuelle) a commencé au 15^e siècle et s'est poursuivie les siècles suivants. La formation du peuple baoulé est conséquente aux migrations akan (groupe linguistique kwa) du 18^e siècle, à partir des royaumes Ashanti et Denkyera (Ghana actuel). Le peuple baoulé occupait, à l'achèvement de la conquête française en 1915, le « V baoulé » (territoire de 35 000 km² au centre de la Côte d'Ivoire actuelle). Avant cette date, les Baoulé entretenaient des contacts politiques, culturels et commerciaux au sud et à l'est avec des peuples kwa (abron, agni et lagunaires), au nord et à l'ouest avec des peuples mandé (manding et gouro) (par exemple Téra 1986 ; Tymian *et al.*, 2003).

3 Auparavant, des expéditions religieuses françaises ont eu lieu et ont rapidement échoué aux 17^e et 18^e siècles. Ce n'est qu'au milieu du 19^e siècle que des comptoirs français ont été créés à Assinie, Grand-Bassam et Dabou, alors que des comptoirs portugais existaient depuis le 15^e siècle.

4 Les travaux forcés dans les possessions françaises d'outre-mer ont été abolis par la loi n° 46–645 du 11 avril 1946, dite loi Houphouët-Boigny, du nom du député qui deviendra le premier président de la République de Côte d'Ivoire.

Gabriel Manessy, qui a dirigé de nombreuses recherches sur le français en Afrique, s'est très vite rendu compte que nombre de constructions « déconcertantes »⁵ en français n'avaient pas d'équivalent dans les langues africaines des locuteurs qui les utilisaient. Les langues africaines n'opéraient pas des projections de constructions terme à terme dans le français et, de façon générale, les spécificités du français en Afrique se laissaient mal cerner par des termes structurels :

- (1) il y a, dans la manière d'utiliser la langue quelque chose qui confère au discours africain, à quelque niveau qu'il se situe, une certaine spécificité dont l'analyse grammaticale ne paraît pas devoir rendre compte. (Manessy, 1989 ; 1994 a : 81)

Manessy a alors oscillé entre deux éclairages, l'un par le concept de sémantaxe et l'autre par des phénomènes de fonctionnalisation (dus à des principes d'économie de la langue, aux besoins de la communication, à la représentation du français liée à son statut).⁶ L'intérêt de ces deux notions était qu'elles permettaient de dépasser les formes ou les tendances des systèmes pour s'intéresser à ce que les locuteurs font avec la langue. Manessy avait posé l'hypothèse de la sémantaxe lors de ses études des similitudes entre plusieurs créoles atlantiques (Manessy, 1989, repris dans 1994 a : 231–255), pour rendre compte de façons d'utiliser le français perçues comme propres aux Africains. Ce postulat sans doute trop général de processus cognitifs et d'une vision du monde commune aux « aires » africaines et créoles justifiait, pour l'auteur, la comparaison entre des énoncés de ce qu'il appelait « français d'Afrique » et des énoncés de la langue africaine qui offrait le plus de similitude, même s'il fallait la prendre hors du répertoire des locuteurs observés. En effet, Manessy ne recherchait pas les interférences d'une langue précise sur le français, mais percevait dans « les parlers des populations appartenant à une même *aire de civilisation* » un reflet de modes communs de catégorisation de l'expérience (Manessy, 1989 : 89, sans soulignement chez l'auteur).

L'hypothèse de la sémantaxe africaine, que Manessy semble avoir abandonnée dans ses derniers travaux,⁷ a par la suite été quelquefois reprise mais

5 Le mot apparaît plusieurs fois chez Manessy (1994 a).

6 Robert Chaudenson approfondit ce paramètre et utilise la notion de *status* d'une langue, qui se mesure non seulement par son statut de langue officielle, mais aussi par l'étendue de ses emplois institutionnels, dans les médias et dans le secteur économique privé, et par la représentation sociale de son éminence par rapport aux autres langues. Par exemple Chaudenson (2000 : 109–115 et 189–196), l'opposition *status* et *corpus* de l'auteur étant bien antérieure.

7 Par exemple Manessy (1994 b).

n'a pas donné lieu à des analyses très éclairantes. En revanche, d'autres travaux, synthétiques ou contrastifs, sont allés dans de tout autres directions, comme ceux de Creissels (2006) ou ceux de Muller (2002), qui montrent à la fois des similitudes entre des langues très éloignées culturellement et géographiquement, et des contrastes parfois importants entre des langues géographiquement voisines (allemand, anglais, français, castillan, occitan, breton, basque), alors que les locuteurs ont « en gros les mêmes horizons, le même climat, une civilisation à peu près identique » (Muller, 2002 : 12). Il n'est donc pas certain qu'à partir de comparaisons des formes de plusieurs langues en contact, on puisse découvrir des processus spécifiques à une aire communicative.

2 Les comparaisons de formes : subordination et discours rapporté

Parmi les opérations du discours présentes dans toutes les langues, le discours rapporté est particulièrement intéressant : quelles que soient les langues, les besoins énonciatifs et les questions linguistiques auxquelles doivent faire face les locuteurs sont similaires. J'en observerai deux : celle de la classe des mots ou morphèmes introducteurs de discours, et celle de la jonction (paratactique ou syntaxique) du segment introducteur et du discours rapporté, en commençant par montrer l'insuffisance de certaines « explications ».

2.1 *Des explications par les langues en contact ?*

Après avoir introduit la notion de sémantaxe, Manessy (1989 ; 1994 : 194–196) en donne quelques manifestations. Celles qui concernent les discours rapportés et la subordination sont les suivantes : l'utilisation de verbes comme conjonctions ; de *dire* pour expliciter à la fois 'dire', 'penser' et 'faire' ; de verbes autres que *dire* (ou ses équivalents) pour introduire des discours rapportés indirects, et la réinterprétation de *que* sur le modèle des équivalents du verbe *dire* des langues africaines utilisés comme introducteurs de subordonnées. Les exemples (2) et (3) sont censés illustrer respectivement ces deux derniers phénomènes. Ils semblent venir de Côte d'Ivoire puisque Sassandra est une ville ivoirienne.

- (2) le chauffeur me parle que je m'en vais à Sassandra
(le chauffeur me dit qu'il s'en va à Sassandra)
- (3) il travaille qu'il est fatigué (Manessy 1994 a : 196)

Il donne ensuite une explication commune pour de telles phrases en les rapprochant des « constructions sérielles »⁸ et en soulignant que, dans de nombreuses langues comme l'éwé ou le twi (langues kwa du Togo), une même forme joue les rôles à la fois du verbe *dire* et d'un équivalent de *que*, en éwé *bé*. Il traduit alors un énoncé éwé avec *bé* de la façon suivante :

- (4) wó vá bé wó-á-dù nú
ils sont venus (**wó vá**) qu'ils mangeront (**bé wó-á-dù nú**)⁹ (Togo ; Manessy, 1994 a : 196)

En 1994 b, il revient sur un des exemples de 1989 et sur l'idée de

- (5) l'indistinction entre pensée, parole et action qui autorise dans de nombreuses langues africaines le recours à un verbe 'dire' pour expliciter dans une proposition subordonnée le contenu latent, inexprimé, d'un verbe principal, transposé en français par une utilisation insolite de 'que' :
- (6) 'il a refusé qu'il va pas m'épouser'. (Manessy, 1994 b : 18)

Cette interprétation par les langues ou les habitudes africaines a quelquefois été reprise par la suite, dans les études sur le français en Afrique. Les auteurs qui les évoquent méconnaissent parfois, paradoxalement, le fonctionnement des langues africaines en contact et se contentent de *traduire* ou remplacer *que* par un autre mot pour rétablir la syntaxe du français standard. Citons ici deux exemples, plutôt récents, non pour remettre en cause les recherches de ces auteurs, mais pour montrer surtout la difficulté de *démontrer* les interférences, ou de les prendre comme mode unique d'explication.

Bernhard Pöll relève des phénomènes de discours rapportés après des verbes habituellement non rapportant, introduits par *que*, mais sans modification de temps et de personnes, et les explique de la façon suivante :

- (7) Derrière ce phénomène se cache la possibilité que connaissent les langues africaines de pouvoir réaliser un contenu sémantique latent de

8 La notion même de constructions sérielles ou séries verbales est controversée. Ce n'est pas mon propos ici de prendre position sur ce thème. Cf. Boutin (2002 : 209–213), ainsi que Creissels et Kouadio (1977 : 417–427), Kouadio N'Guessan, 2000, Delplanque, 1998.

9 L'écriture en gras servira dans ce texte soit à différencier des langues autres que le français, soit (dans les exemples seulement) à attirer l'attention sur un mot. Les autres conventions de notations sont données à la fin du texte.

certaines verbes (en l'occurrence celui de *dire*) – ici en ajoutant un *que* qui peut être paraphrasé par 'en disant que' (Pöll, 2001 : 177)

Prignitz (2006) commente comme suit des énoncés extraits du corpus PFC-BF¹⁰ du type :

- (8) des fois même on insulte les parents que comment on peut laisser sa fille s'habiller de cette façon là
- (9) [...] *que* remplace un verbe de parole entre un procès et un discours rapporté [...] Certaines structures [...] semblent provenir d'un habitus linguistique africain. Ainsi 'que' sous-entend souvent un verbe introducteur de discours indirect, et peut donc s'employer avec n'importe quel verbe qui implique un fait de parole (Prignitz, 2006)

Cependant, une glose de *que* par 'en disant que', ou la restitution d'éléments absents au regard du français standard, sont totalement insuffisants pour rendre compte des données. À l'instar de ces deux exemples d'analyses menées dans la suite de celles de Manessy, certains auteurs rapprochent français en Afrique et langues africaines, sans approfondir les faits syntaxiques, ni les dépasser autrement qu'en évoquant de façon floue la sémantaxe pour rendre compte de ce qu'ils ne peuvent expliquer par les formes.

2.2 *La nécessité d'élargir l'angle de visée*

Dans la phrase *il a refusé qu'il va pas m'épouser* (6), la question à se poser ne porte pas tant sur la construction complétive après *refuser* (*il a refusé de m'épouser* / *il a refusé que nous nous marions*) que sur l'hybridation opérée entre des discours rapportés canoniquement divisés en plusieurs types en français standard : direct, indirect, indirect libre et narrativisé. *Que* a ici opéré un décrochage énonciatif propre au discours rapporté (autrement dit a permis de repérer un deuxième espace énonciatif), mais n'a pas imposé les marques attendues de dépendance syntaxique : une complétive infinitive du fait de la coréférence des sujets, la concordance des temps, la prise en charge de la négation de *épouser* dans le sémantisme de *refuser*. *Que* a donc joint un verbe qui résume le discours rapporté et un énoncé de « discours indirect libre ».

Le phénomène est en fait inscrit dans des domaines structurels plus vastes : le discours rapporté d'une part, la subordination d'autre part, à observer non

10 L'enquête du projet PFC (« Phonologie du Français Contemporain », <http://www.projet-pfc.net/>) au Burkina Faso (PFC-BF) a été réalisée par Gisèle Prignitz en 2004.

seulement dans les français d'Afrique mais dans d'autres français aussi, qui présentent des faits similaires (Rosier, 2009 ; Deulofeu, 1999). À la lecture des exemples de discours rapportés tels que (10), que Gisèle Prignitz avait déjà relevés dans sa thèse (1996 : 264–265 ; 342–343), il ressort que *que* opère un décrochage énonciatif comme peuvent le faire aussi *mais*, *non*, *bon*, et d'autres particules énonciatives.

- (10) J'ai dit à : au à mon boucher **mais** euh comment d'abord quel âge a ton enfant + il m'a dit **non** c'est un bébé de deux mois alors que c'était du néo-codion pour enfants et c'était bien spécifié de ne pas donner aux enfants de moins de trente mois je dis **non** tu vois ce médicament ne correspond pas aux besoins de ton enfant et je lui ai demandé **mais** qui lui a vendu ça il dit **non que** c'est ce matin à l'abattoir il y a un enfant qui se promenait avec des médicaments qui lui a vendu ça (Prignitz, 1996 : 342, mise en gras de l'auteur)

Par la suite, le phénomène a plusieurs fois été analysé sur le français en Afrique (Ploog, 2004 ; Queffelec, 2006 ; Simo-Souop, 2009 ; Boutin, 2011) : *que* peut suivre, de près ou de loin, des verbes rapportants ou non rapportants, pour introduire un discours rapporté possédant d'autres marques du discours rapporté indirect, ou celles du discours direct ; *que* peut être absent dans les mêmes contextes ; une particule énonciative peut jouer aussi le rôle de *que*, ou lui être conjointe. Cet immense éventail de possibilités de constructions du discours rapporté montre l'impossibilité de catégoriser *que* infailliblement comme conjonction de subordination introduisant une complétive finie. *Que* se trouve jouer plusieurs rôles syntaxiques, entre celui de subordonnant et celui de marqueur introducteur d'un énoncé rapporté, au même titre que d'autres particules énonciatives, en passant par celui de connecteur de deux énoncés, rapportés ou non.

Cette gamme de fonctions n'est pas proprement africaine puisqu'elle a été repérée aussi dans d'autres français. Par exemple, Dagnac (1999) rapproche des discours rapportés de la presse écrite nationale de France, de Côte d'Ivoire et du Mali, pour montrer que, dans les données de ces trois sources, le discours rapporté peut prendre place dans une structure apparemment subordonnée par *que* tandis que ses temps et personnes restent repérés par rapport à la situation du discours rapporté (autrement dit ceux du discours direct). D'autre part, Marnette (2001) montre, sur un corpus écrit de français médiéval, rapproché de la langue journalistique et de la langue parlée actuelles, que le subordonnant *que* n'est pas réservé au discours indirect et ne lui est pas non plus nécessaire. Par ailleurs, Rosier (2009), après avoir repéré dans des français

européens de nombreuses formes hybrides de discours rapportés (à l'oral et à l'écrit), les rassemble sur un continuum énonciatif qui correspond à une actualisation progressive du discours rapporté, allant de la narration à l'énonciation directe.

À un niveau syntaxique plus large, il est souvent difficile d'établir, pour de nombreux cas de jonction de propositions et pas seulement pour le discours rapporté, des frontières nettes entre parataxe et subordination. Dans son étude sur les *greffes* « d'une organisation paratactique sur une organisation rectionnelle », Deulofeu (2007) montre que la présence de *que*, utilisé normalement comme subordonnant, ne suffit pas à prouver que la structure qu'il introduit est effectivement dépendante d'un élément apparemment recteur. De fait, cette structure peut être paratactique, comme l'illustrent les énoncés suivants.

- (11) et là on lui a proposé des postes à quoi à dix douze mille francs alors que dans son école on lui avait tellement monté la tête comme quoi l'école supérieure de gestion c'était c'était /mais, des/ des des cadres en puissance quoi **que** bon il est arrivé il était dèçu
- (12) puis là il y en a que + le matin ils se lèvent ils sortent les chiens et puis + débrouille-toi + jusqu'au soir **qu'**ils rentrent +
(Deulofeu, 2007 : exemples 8 et 9,¹¹ mise en gras par moi-même)

Dans de tels énoncés, et d'autres (Voir l'étude détaillée de Deulofeu, 1999), *que* est un joncteur discursif et non un subordonnant.¹²

En tant que marqueur de prise de parole (tout comme 'je dis (que)'), *que* existe en France. Dans l'exemple qui suit, il n'introduit pas de paroles rapportées d'un autre locuteur, mais réactualise la prise de parole du locuteur/narrateur.

- (13) j'ai été réfugié tout et je suis allé à Pelissanne et remarque de Pélissanne nous sommes allés à Riez et de Riez nous sommes venus à Miramas et **que** depuis que nous sommes à Miramas je crois que là vraiment nous sommes dans un endroit que ça va bien (corpus Arquier 1,11. Deulofeu, 1999 : 180)

¹¹ Le texte ne comporte pas de pagination ; il est disposé sur une seule page html.

¹² *Que* existe aussi comme introducteur d'énoncés dans des langues romanes. Muller (2007, 2008) présente un énonciatif *que* en gascon, marqueur initial d'assertions affirmatives autonomes.

2.3 *La comparaison des langues en contact*

Une fois établi que *que* est susceptible de jouer, dans tous les français, un rôle de particule énonciative introductrice de parole, sans être marqueur de subordination, en quoi peut encore être utile le rapprochement avec d'autres langues en contact ? L'intérêt qui subsiste est de mieux explorer le processus. En effet, la variation du français peut être plus grande dans une situation où il se trouve en contact étroit avec plusieurs langues structurellement et historiquement éloignées de lui. La comparaison entre les langues d'une même aire communicative plurilingue à l'aide de corpus oraux authentiques permet de voir précisément les contrastes et les similitudes entre les langues. Elle permet aussi de rapprocher certains phénomènes, et ce d'autant plus si les langues sont présentes dans la même situation enregistrée ou dans des enregistrements comparables. Il n'existe pas, actuellement, de corpus multilingue autour d'une langue commune (par exemple le français, le dioula) élaboré dans le but d'observer des phénomènes de contact. Le « Corpus international écologique de langue française » (CIEL-F, <http://www.ciel-f.org> ; Gadet *et al.*, 2012), cependant, recueilli au cours d'approches écologiques d'interactions en français, comporte des mélanges de langues. Le corpus CIEL-F-CI d'Abidjan (Côte d'Ivoire)¹³ a archivé plusieurs activités où le français alterne soit avec le dioula soit avec le baoulé (Boutin et Kouadio Adou, 2013).

L'étude du dioula montre que, parmi les prédicats de parole, un même morphème *kó* joue plusieurs rôles, qui sont assumés par des morphèmes distincts en français et en baoulé. Je me centre ici sur deux de ses rôles, sans doute dérivés de son emploi nominal dans le sens de 'affaire' ou 'parole'. *Kó* n'est pas un verbe ; il a un rôle d'équivalent de verbe dans le seul sens que les phrases en *kó* sont équivalentes, en dioula même et dans d'autres langues, à des phrases verbales. *Kó* peut être précédé d'un pronom ou nom (complément), mais s'il ne l'est pas il est alors interprété avec le sens de 'on dit'. Les phrases en *kó* sont des prédications non verbales de paroles rapportées comme les exemples (14), (15) et (16, première occurrence), extraits de la même réunion professionnelle du corpus écologique CIEL-F-CI. *Kó* ne peut recevoir de négation, ni aucun des morphèmes aspectuels associés aux verbes.¹⁴ Il peut cependant être suivi d'une construction postpositionnelle en *mà*, comme dans l'exemple (16). Toutes ses propriétés, parfois nominales, parfois propres à des morphèmes autonomes (les particules énonciatives), parfois verbales, montrent la polyvalence des fonctionnements de *kó* et empêchent qu'on lui attribue une catégorie grammaticale.

13 L'enquête du projet CIEL-F-CI (<http://www.ciel-f.org>) en Côte d'Ivoire a été réalisée à Abidjan entre 2009 et 2011 sous ma direction.

14 Voir, par exemple, l'étude de Dramane (1984 : 21–23).

- (14) **kó** petit gouro **bén** **fɛ** **wà** (.) **ń-kó** **í-tá** **pɔsi** (.)
 parole COP/1SG POSTP Q 1SG-parole 2SG-POSTP poche (.)
- pɔsi** **t-í** **fɛ** **wà** (.) **kó** **pɔsi** **bé-ye**
 poche COP;NEG-2SG POSTP Q (.) parole poche COP;POS-ici

(Tu dis que Petit Gouro est avec moi ? Je dis tes poches, tu n'as pas de poche ou quoi ? Il dit qu'il y a des poches) (CIEL-F-CI)

- (15) **kó** le chauffeur n'a qu'à décharger (.) il peut dire ça il nous a déjà dit ça (.) **kó** il est où (CIEL-F-CI)

Kó, par ailleurs, fonctionne aussi comme subordonnant en dioula véhiculaire.¹⁵ Les deux rôles syntaxiques sont assumés tour à tour dans l'énoncé suivant :

- (16) à **kó** n mà **kó** la voiture était garée au parking (CIEL-F-CI)
 3SG parole/dire 1SG POSTP J
 (Il m'a dit que la voiture était garée au parking)

Si le rôle de subordonnant de **kó** peut être remis en cause lorsqu'il introduit un discours rapporté comme en (16, deuxième occurrence), ce rôle de subordonnant apparaît très clairement lorsque la complétive ne suit pas un verbe d'extériorisation d'une information. Une complétive construite après *apprendre*, par exemple, réfère à une information intériorisée et non extériorisée (Gross, 1975 : 181–183). C'est le cas de (17), empruntée au relevé de Dumestre (1974).

- (17) án kà à mɛn **kó** à sàla
 1PL PRF 3SG apprendre J 3SG mourir-PRF
 (Nous avons appris récemment qu'il était mort) (Dumestre 1974, exemple 51)

Ces emplois de **kó**, parfois subordonnant, parfois marqueur discursif introducteur de parole, évoquent ceux de *que* vus plus haut en français. Cependant, le rôle de marqueur discursif est bien plus souvent assumé par *je dis* ou *on dit* que par *que* en français de Côte d'Ivoire, dans des énoncés comme (18), extrait d'une conversation familiale.

¹⁵ Voir, par exemple, l'étude de Sangaré (1984 : 325–328).

- (18) **Je dis** c'est pas blô hein non moi je vais te dire quelque chose si on partait en huitième de finale là **je dis** (.) peut-être que vous allez penser que c'est mon pays mais (.) on allait arriv- (CIEL-F-CI)

Par ailleurs, cette introduction d'énoncé par un marqueur de prise de parole existe aussi en baoulé avec *wán*, de sens 'parole' (Creissels et Kouadio, 1977 : 160–161 ; 382 ; 500). *Wán* se construit avec un pronom complément préposé, il n'est ni un verbe ni un nom, incompatible avec les marques verbales aspectuelles ou de négation, mais équivaut au français 'il dit' (*iwán*), 'je dis' (*n'wányo*), comme *kó* en dioula. *Wán* ne peut être suivi de *kε* introducteur d'une complétive comme peut l'être le verbe *se* ('dire, avertir'), ni suivi d'un deuxième verbe indiquant le destinataire, comme *kán* ('dire, parler') peut être suivi de *kle* ('montrer, enseigner', voir (19)). *Wán* n'est jamais utilisé comme subordonnant, contrairement à *kó* en dioula. Dans dix minutes transcrites d'une soirée en famille du corpus CIEL-F-CI où français et baoulé sont mêlés, nous avons 16 fois l'introduction d'une parole rapportée par *i/n wán* et 4 fois par *on dit / je dis*. On peut comparer les trois prédicats de parole dans l'exemple suivant.

- (19) je l'attends **i wán** ce qui est sûr (.) ɔ **kan kle sran mu**
 3SG parole 3 SG;SBJ dire montrer personne PL
 (je l'attends, il a dit ce qui est sûr il a informé des gens)

Ces quelques exemples tirés du corpus CIEL-F-CI, avec la très brève revue que j'ai faite des emplois de *que*, *on dit / je dis* en français, de *kó* en dioula et de *i/n wán* en baoulé, montrent des parallélismes certains. On ne peut cependant rien tirer sur une éventuelle influence au niveau des systèmes. Les locuteurs du français, même s'ils se sentent et se disent influencés par leurs langues pour commencer un énoncé rapporté par *que* ou *je dis*, ou pour mêler les ressources des divers types (canoniques) de discours rapportés, n'ont fait que fonctionnaliser des énoncés français comme caractéristiques du français ivoirien. Le dioula et le baoulé apportent un éclairage sur des tournures fréquentes en français de Côte d'Ivoire, en mettant mieux en évidence des procédés d'organisation du discours rapporté et de l'enchaînement des propositions en général. Un contact d'un siècle dans le cas des trois langues (baoulé, dioula et français), ou de davantage dans le cas du baoulé et du dioula, n'a probablement induit aucune modification systémique, mais a sans doute favorisé des procédés rhétoriques communs.

Au niveau des systèmes, les réanalyses éventuelles de *que* en français comme particule énonciative et, inversement, de *kó* en dioula comme subordonnant, entrent dans des procédés langagiers généraux qui dépassent

largement l'Afrique. De façon à situer ces phénomènes linguistiques, rencontrés sur une aire communicative précise, dans des processus plus généralisés, la comparaison avec des langues géographiquement éloignées peut aussi être utile.

2.4 Procédés similaires et éloignement géographique

Des rapprochements de fonctionnements parallèles dans des langues en contact (2.3) permettent de documenter aussi des processus partagés par de nombreuses autres langues. En hébreu ancien, comme exemple d'une langue éloignée sur tous les plans des langues actuelles de Côte d'Ivoire, les paroles sont habituellement rapportées de façon directe après **אָמַר** (*amar* 'dire').¹⁶ Plus rarement, elles sont introduites, après le verbe rapportant, par le morphème **כִּי** (*khi*), qui possède un éventail d'emplois allant de la subordination complétive (mot 3 de (20)) à diverses valeurs circonstancielles (mots 7 et 11), jusqu'au marquage intensif au début d'une prise de parole (mot 18).

(20) וַיֵּרָא יְהוָה, כִּי סָר
 4 3, 2 1
 1 2, 3 4
 Et vit Yahvé, **que** il a fait le tour (Exode 3, 4)

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה, אֶל-הָאֱלֹהִים, מִי אֲנִי,
 , 6 5, 4 3, 2 1
 כִּי אֵלֶּךְ אֶל-פְּרַעֲהַ ; וְכִי אֲצִיֵּא אֶת-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, מִמִּצְרָיִם. וַיֹּאמֶר כִּי-אֶהְיֶה עִמָּךְ
 20 19 18 17 16 ,15 14 13 12 11 ; 10 9 8 7

1 2 3 4, 5 6, 7 8 9 10 11 12 13
 Et dit Moïse, au Dieu, qui moi, **que** je vais aller vers Pharaon ; et **que** je fais sortir OBJ

14 15, 16. 17 18 19 20
 les fils de Israël, hors Egypte. Et il dit **oui** je serai avec toi (Exode 3,11 et 12)

(Texte hébreu de *Sefarim*. Traduction littérale proche de Ellul (2003 : 166, 180, 182).

Trad fr : Yahvé vit qu'il faisait un détour [...] Et Moïse dit à Dieu : qui suis-je, que j'aille vers Pharaon et que je fasse sortir d'Egypte les enfants d'Israël ? Et Dieu dit : c'est que je serai avec toi)

16 Par exemple Ellul (2003 : 189–190). Les exemples sont (bien sûr) tirés de l'écrit.

Tous ces faits posent les mêmes questions à propos des subordonnants et de la subordination (Gadet, 1997 : 125–129 ; Deulofeu, 1999 ; Boutin et Gadet, 2012) et montrent l'éclairage que peuvent apporter des langues africaines et non africaines, tout en mettant en lumière des procédés fonctionnels généraux auxquels participe le français. L'attestation de faits similaires dans plusieurs langues ne peut être prise comme preuve de proximité entre ces langues, ni d'emprunt de l'une à l'autre, et ne signifie rien du sens dans lequel une influence éventuelle a eu lieu. Ils sont intéressants dans la mesure où ils nous permettent d'approcher des patrons partagés de procédés linguistiques concernant la subordination et le discours rapporté.

3. Les similitudes de fonctionnalisations

Je me penche maintenant sur des faits de fonctionnement du français en Côte d'Ivoire qui sont récurrents, visibles, et qui impliquent un (ré)aménagement important de la langue, dans le sens qu'ils touchent des sous-systèmes qui sont réputés stables. Ces variations sont à observer dans les discours spontanés parce qu'elles répondent à des stratégies pragmatiques. Pour les exemples que je présente dans cette troisième partie, le champ d'observation, qui est l'oral spontané sans visée normative, incline à garder une perspective fonctionnelle. Ils concernent la réféentialité, plus précisément le déterminant zéro et les focalisateurs, qui permettent des opérations d'identification d'un référent. Dans ces deux domaines, la variation syntaxique implique une innovation (par rapport à d'autres français) dans les stratégies d'interprétation. On ne peut donc pas se limiter à décrire des formes sans montrer les opérations qu'elles permettent en discours. Cependant, les faits sont beaucoup plus difficiles à mettre en évidence, puisqu'on recourt à l'interprétation : hors de la situation d'énonciation, c'est-à-dire après déplacement de l'oral dans l'écrit, puis d'un réel culturel à un autre, la conservation des effets (de sens) des discours n'est pas garantie. Le choix des exemples est donc particulièrement délicat.

3.1 *Des formes aux opérations qu'elles permettent en discours*

L'absence de déterminant constitue une variation dans un domaine plutôt stable dans les français, contrairement aux prépositions ou aux pronoms, réputés constituer des zones instables (Chaudenson *et al.*, 1993). Dans les français d'Amérique et les créoles français, pourtant, de nombreuses études traitent

du morphème postposé au nom *là* et ses variantes.¹⁷ La première particularité du français ivoirien relevée dans les discours spontanés sur la langue, en Côte d'Ivoire et hors de la Côte d'Ivoire, est l'absence (fréquente) des déterminants : les Ivoiriens parlent sans article, à ce qu'on dit. Le phénomène a été très commenté et étudié (Hattiger, 1981, 1983 ; Ploog, 2002, 2006 ; Jabet, 2005 ; 2006), parfois en comparaison avec des langues ivoiriennes (Kouadio, 1977 ; Boutin 2007). On peut retenir de ces analyses que le français (dans la plupart de ses variétés) et les langues ivoiriennes représentent deux systèmes de fonctionnement opposés. Sur le modèle du paradigme des déterminants du français, on peut bien élaborer dans une autre langue une liste des morphèmes à valeur définie (ou anaphorique), démonstrative, indéfinie, mais cette liste ne constitue pas un paradigme répondant à la définition du déterminant dans les langues romanes, comme l'item qui précède (ou accompagne) obligatoirement le nom lorsque celui-ci a un rôle syntaxique, spécifieur du groupe nominal pour l'école générative. Cette notion de déterminant n'est pas applicable à l'ensemble des langues, notamment africaines : non seulement d'un point de vue formel, l'actualisation du nom en discours ne se fait pas de la même façon, mais de plus, les valeurs du syntagme nominal retenues comme pertinentes à différencier linguistiquement ne sont pas les mêmes.

Le système de spécification du nom en baoulé, par exemple, est complexe et comprend, outre le morphème zéro, des morphèmes tonaux, des morphèmes liés, et des morphèmes autonomes, pronoms et particules, qui tous se placent en fin de syntagme nominal (Creissels et Kouadio, 1977 : 286–327). On distingue essentiellement un déterminant anaphorique morphophonologique *nì/in/n* et deux déterminants pour des noms nouveaux dans le discours, l'un spécifique *kùn*, l'autre indéfini *wie* [wiě]. Le morphème pluriel *mù/m* est indépendant de ces déterminants :

- (21) *fá* *tannì* / *fá* *tannì'n*
prendre-INJ *pagne* / *prendre-INJ* *pagne'*DEF
 prends un pagne / prends le pagne

- (22) *akísí* *to-li* *tannì* / *akísí* *to-li* *tannì kùn*
Akissi *acheter-PRF* *pagne* / *Akissi* *acheter-PRF* *pagne* INDF-SPEC
 Akissi a acheté du tissu / Akissi a acheté un pagne

17 Le phénomène de ce morphème postposé au nom est étudié, parmi d'autres auteurs, par Fournier 1998 en créole haïtien et en « français québécois basilectal », et par Wiesmath 2003 dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick.

- (23) **srán wie bà-li / srán wie m bé bà-li**
homme INDF venir-PRF / homme INDF PL 3PL venir-PRF
 (un certain homme (quelqu'un) est venu / des gens sont venus)
 (Creissels / Kouadio, 1977 : 301 ; 314 ; 286)

D'autres morphèmes interviennent, qui ne sont pas des déterminants, notamment pour des valeurs déictiques (comme *nga* [ngǎ]) et de focalisation (comme *bòbó/bòó*), ou pour clôturer un syntagme nominal.

- (24) **fá duo nga man mì**
prendre-INJ igname DEM donner-INJ 1SG; OBJ
 (donne-moi cette igname)

- (25) **talúa'n bòbó bà-li / talúa m bé bòbó bé bà-li**
filles'DEF même venir-PRF / fille PL 3PL même 3PL venir-PRF
 (la fille elle-même est venue / les filles elles-mêmes sont venues)
 (Creissels et Kouadio, 1977 : 287 ; 296)

Du point de vue des valeurs retenues comme fonctionnelles, la principale opposition réside entre la généricité (morphème zéro) et la spécificité (Kouadio, 1977 : 176–177). Toutefois la généricité ne recouvre pas les mêmes fonctionnements que pour les langues européennes où elle équivaut à un ensemble ou à un élément qui représente l'ensemble. En baoulé (comme dans d'autres langues de Côte d'Ivoire), la valeur générique est plus étendue : elle concerne tous les cas où il n'est pas utile d'actualiser le référent du nom comme un segment spécifique de la réalité. Cependant, l'absence de déterminant pour un syntagme nominal est toujours possible, dans la mesure où son identification est prise en charge par des particules énonciatives et des pronoms déictiques (Kouadio, 1977 : 181).

Un même fait linguistique, comme l'absence de déterminant ne peut être étudié de la même façon dans les langues comme le français (dans la plupart de ses variétés) où le caractère obligatoire du déterminant pour l'actualisation du nom en discours lui donne un statut syntaxique particulier, que dans les langues où il n'a pas ce rôle. Dans le premier cas, si le déterminant n'apparaît pas, il est interprété comme manquant, la stratégie référentielle est incomplète et le syntagme nominal reste abstrait en discours, au profit d'une représentation globale de l'action ou du procès. Au contraire, en français de Côte d'Ivoire, l'absence de déterminant, toujours possible y compris pour des syntagmes nominaux à référents spécifiques et des syntagmes nominaux anaphoriques, est déjà le point de départ minimal de l'actualisation du nom en discours.

D'autres procédés prennent alors le relais pour focaliser et ainsi spécifier le référent.

3.2 *La focalisation d'un référent à l'aide d'adverbes intègres au syntagme nominal*

C'est sur le fonctionnement de deux particules énonciatives du baoulé et de deux adverbes focalisateurs du français de Côte d'Ivoire que porte la comparaison qui suit. Le but est de rechercher comment les opérations linguistiques d'identification d'un référent, qui font appel aux déterminants dans la plupart des français, peuvent être réalisées aussi en français ivoirien par d'autres procédés, par exemple à l'aide des particules énonciatives et adverbes focalisateurs (*même, aussi*), comme elles font appel, en baoulé aux particules *bòbó/bòbò* et *kúsúmán*.¹⁸ Les exemples qui suivent sont tirés du corpus écologique CIEL-F-CI.

Même et *aussi* postposés à un syntagme quel qu'il soit sont des focalisateurs ou coordonnateurs d'attention en français de Côte d'Ivoire, qui installent le référent (entité ou événement) dans le discours et l'univers mental commun, et appellent la suite du discours. Les énoncés suivants sont de la même locutrice, qui explique son travail de vendeuse de boisson dans un port de pêche de la lagune ébrié à Abidjan.

- (26) Ici c'est un ici c'est un relais donc quand ils viennent ici nous **aussi** on prend avec eux et on revend à nos clients
- (27) Quand j'arrive les matins (.) poisson n'est pas poisson (.) les Ghanéens **aussi** (.) tout ici est rempli
- (28) À quatre heures même (.) moi-**même** quand je fais quatre heures dix (.) eux-**mêmes** ils m'appellent allo tu es où (.) viens (.) sors o/on est là (.)
- (29) Les femmes là **même** (.) les femmes déjà (.) qui paient pour aller dans les marchés (.) quatre heures (.) cinq heures elles sont déjà (.) là (CIEL-F-CI)¹⁹

18 La même focalisation peut être opérée par *là*, d'origine déictique, sur lequel de nombreuses études existent dans plusieurs français, comme je le rappelle dans Boutin 2011. Les emplois de *là* du français ont des emplois équivalents de particules d'origine déictique et déterminative en baoulé (Kouadio N'Guessan, 1977 : 175–183) ainsi qu'en dioula.

19 Des équivalents de ces énoncés sont, pour (22) : *Quand j'arrive les matins (.) les poissons n'ont pas tous la même valeur (.) en ce qui concerne les Ghanéens (.) ils sont nombreux* ; pour (23) : *À quatre heures (.) moi, quand j'arrive à quatre heures dix (.) ils m'appellent allo tu es où (.) viens travailler (.) on est là*.

La postposition de *même* et *aussi* à un nom n'est qu'un cas particulier de leur utilisation, mais dans ce cas précis *même* et *aussi* font partie des processus linguistiques d'identification du référent et ils peuvent jouer ainsi un rôle proche de celui des déterminants du français. Ce rôle d'identification ne se trouve pas tout à coup renforcé lorsque le nom n'a pas de déterminant comme en (30), autrement dit, *même* et *aussi* ne prennent pas le relais du déterminant, mais ils constituent un processus parallèle à celui de la détermination.

- (30) faut lui dire que tu m'as donné permis (.) permis **même** j'ai déposé **même** quelque part **même** où ça (CIEL-F-CI)

Ces emplois sont dérivés des utilisations de *même* et *aussi* comme adverbes intégrés à un syntagme nominal, dans une position contrainte postposée au nom. En tant qu'adverbes intégrés, *même* et *aussi* permettent de présenter un élément nouveau, généralement dans une énumération (explicite ou implicite), de façon neutre pour *aussi*, extrême pour *même*. La spécificité des exemples donnés est que le nom réfère à une entité non seulement nouvelle mais seule. De tels emplois sont similaires à ceux de *kúsúmán* ('aussi') et *bɔ́bɔ́/bɔ́ɔ́* ('même') en baoulé, qui ont par ailleurs le même rôle modalisateur qu'en français. Je donne des exemples pris dans un même dialogue, mêlé de baoulé et français de deux locutrices (nommées ANS et TAN) lors d'une soirée familiale. Dans cette séquence de 10 minutes, *bɔ́ɔ́* est présent 16 fois, *kúsúmán* 2 fois, *même* 9 fois et *aussi* 3 fois comme focalisateurs postposés.

- (31) ANS : avion **fue** vraiment hein c'est compliqué hein
[avion] *monter* [vraiment hein c'est compliqué hein]

TAN : **liké** **te** hein **i kusuman kafe** **se** c'est devenu indispensable
chose mauvaise [hein] 3SG *aussi pardon mais* [c'est devenu indispensable]

(monter dans un avion vraiment hein c'est compliqué hein c'est une mauvaise chose hein ça aussi c'est dangereux mais c'est devenu indispensable)

- (32) Marthe **bɔɔ** n'a qu'à lui dire

- (33) **i wan sika k- juman ka bɔɔ è salaire bɔɔ ti kan sa**
3SG *parole argent travail manquer-IPFV même salaire même être-IPFV mince*
(il dit que l'argent, le travail ne suffit pas même, les salaires même sont maigres)

- (34) avion i bɔɔ fu avion nu annzɛ an
 avion 3SG même monter avion POSTP ou bien
 (avion, elle même elle prend l'avion ou bien ?) (CIEL-f-CI)

Le rapprochement avec le baoulé est plus intéressant pour mettre au jour des procédures similaires dans les langues que pour chercher une influence de cette langue en contact. Devant la diversité des processus d'identification d'un référent, eux-mêmes relevant de processus plus généraux de focalisation, le déterminant n'est plus qu'une stratégie parmi d'autres pour faciliter l'interprétation du syntagme nominal.

Toutefois, le sens de l'influence, du baoulé au français ou l'inverse, n'a rien d'évident et il peut s'agir d'une variation conjointe. Des utilisations semblables de particules énonciatives se trouvent dans d'autres zones francophones, parfois très éloignées de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, Bordal et Ledegen (2010) repèrent un « marqueur *même* à valeur intensive » postposé à un pronom dans l'énoncé suivant, qui provient du corpus PFC de La Réunion :²⁰

- (35) Eh ben si c'est rien que ça même. Si c'est rien que ça *même*, Monsieur le maire, ben, vous pouvez y aller, hein (Bordal et Ledegen, 2010 : 277)

On aurait tort, pour une langue (ou un français) dans laquelle le déterminant n'est pas obligatoire quelle que soit la valeur du syntagme nominal, de rechercher d'autres mots qui aient des valeurs et des fonctions syntaxiques exactement équivalentes à celles de déterminants. Le domaine de la spécification du nom en discours abrite, en baoulé comme exemple de langue ivoirienne, mais en français aussi, des systèmes notablement différents, qui coexistent dans un même répertoire : celui de la détermination et celui que j'ai appelé la focalisation. Des énoncés en français, de même valeur référentielle, peuvent être construits avec déterminants, sans déterminants, avec une, deux, ou aucune particule énonciative *là*, *même*, *aussi*, ou avec les deux procédés.

3.3 *La difficulté du choix des exemples*

Pour l'optique fonctionnelle d'études du type de celle que je résume ici (Boutin, 2011), une des difficultés réside dans le choix des exemples. On n'a parfois qu'un léger dépassement, une extension de ce qui existe dans d'autres français, au point que certains emplois sont difficiles à démontrer à des non locuteurs de

20 Le corpus PFC-FRR (PFC – Français régional de la Réunion) a été récolté en 2005 par Guri Bordal.

la variété, alors que d'autres lecteurs feront immédiatement correspondre à ces données de français des structures équivalentes dans d'autres langues. Concernant *même* et *aussi*, il est rare que les énoncés ne puissent pas être interprétés (aussi) par rapport à un fonctionnement *français* de ces adverbes. La difficulté de Skattum (2008) de rapprocher *aussi*, dans son emploi de focalisateur, de la particule équivalente en bambara, vient de l'absence d'attestation dans des corpus oraux. Traduisant *aussi* par 'quant à',²¹ elle donne les deux exemples et l'explication suivante à partir des dictionnaires :

- (36) Bon, ma maison où j'habite là, c'est pas aussi trop difficile à retrouver
[quant à ma maison, elle n'est pas très difficile à trouver]
- (37) Mariam aussi n'est pas sa première femme [Quant à Mariam, elle n'est pas] (Skatum, 2008 : exemples 6)
- (38) « En bambara, *fana* signifie 'aussi' et, dans une phrase négative, 'non plus' (Bailleul, 2000). *Fana* sert de plus comme particule contrastive (Dumestre, 2003 : 305). [...] Mais aucun des dictionnaires ne fait mention du sens contrastif 'quant à' [ici (36) et (37)]. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une omission de la part des lexicologues ou d'une différence d'usage qui en ferait une particularité malienne. » (Skatum, 2008)

Dans un travail précédent, Dumestre (1974) répertoriait *fána* (« aussi ») parmi les mots fréquents du dioula de Côte d'Ivoire dont l'usage est, en outre, délicat. Les exemples et les traductions qu'il donne, dont quatre sont rapportés sous (39), sont effectivement insuffisants pour montrer la spécificité des emplois focalisateurs :

- (39) *tùbamusow fána bé sùsuli ke wà?*
(Est-ce que les Européennes aussi pilent ?)

sunguruw fána yeɛɛla
(Les jeunes filles aussi rient)

kɔnɔboli bé à dénmuso fána na
(Sa fille aussi a des coliques)



21 En (31), c'est plutôt *là* qui est équivalent de 'quant à', *aussi* dans cet exemple a le sens de 'non plus' en français standard.

à jàtigimuso fána, fén cáman tùn bé à le bólo

(Son hôtesse aussi possédait beaucoup de choses) (Dumestre, 1974 : exemples 162 ; 311 ; 324 ; 353)

Bien qu'il s'agisse très probablement dans les exemples de (34) de **fána** focalisateur, il est difficile de l'interpréter avec une valeur différente de celle du *aussi* français présentant un élément nouveau par rapport à un énoncé précédent, puisque les discours antérieurs manquent dans ces quatre exemples. Le problème des sources se pose de façon cruciale : les corpus écologiques font défaut pour le français, mais plus encore pour les langues africaines. Se dresse alors la difficulté de faire référence, dans la même étude, à une langue abondamment documentée comme le français et à des langues dont on n'a encore que peu d'idées, peu décrites, avec peu de sources de données commentées. Pour Denis Creissels, les données des langues africaines, même connues de façon fragmentaire, peuvent être immédiatement utilisées dans une approche réaliste tant que l'on n'entre pas dans des hypothèses trop abstraites (Creissels, 2006 : 3 ; 7). Certaines constructions, comme les fonctionnalisations en discours, passent pourtant souvent inaperçues.

4. Conclusion

Des phénomènes linguistiques oraux à peine visibles, et de ce fait difficiles à décrire (à l'écrit) pour des lecteurs qui ne les pratiquent pas, manifestent des réorganisations sous-jacentes de la langue de plus d'ampleur. Sur une aire communicative où français et langues africaines se trouvent très souvent en interaction dans la communication, décrire le français sans décrire conjointement ces langues ne peut aboutir qu'à une analyse superficielle. L'étude conjointe de toutes les langues qui apparaissent dans la même interaction langagière est nécessaire, surtout lorsque ces langues présentent des procédures linguistiques similaires pour des effets de sens proches. Les corpus écologiques (Gadet *et al.*, 2012 ; Boutin et Kouadio, Adou, 2013) permettent aujourd'hui d'étudier des constructions dans plusieurs langues en interaction lors d'événements discursifs, conjointement à leurs fonctions socio-sémantiques.

Si le recours aux langues africaines en contact avec le français est indispensable pour l'éclairage qu'elles apportent, des rapprochements uniquement formels sont délicats et peuvent mener à des explications artificielles. Pour rappel, les influences entre langues ne concernent pas seulement des emprunts d'unités lexicales ou grammaticales, mais surtout des convergences

plus subtiles sur des procédés rhétoriques et sur les fonctionnalisations de la langue qui s'ensuivent. En conséquence, si les influences dépassent l'ordre des formes, l'intérêt qui demeure dans les comparaisons syntaxiques entre plusieurs langues en contact est de montrer que, pour des opérations comme la jonction de phrases, le discours rapporté ou l'identification d'un référent, les locuteurs fonctionnalisent des structures plus ou moins proches dans les répertoires à leur disposition, tout en activant des procédés partagés par bien d'autres langues.

Notations générales

Les exemples sont donnés en gardant les conventions de transcriptions de chaque corpus. Cela explique que les silences soient notés (.) dans les extraits du corpus CIEL-F, et + dans les exemples empruntés à José Deulofeu et Gisèle Prignitz.

Les langues ivoiriennes apparaissent avec l'orthographe officielle pour l'Afrique de l'Ouest, qui ne correspond que partiellement à l'API (alphabet phonétique international). Comme il est d'usage, seuls les tons principaux haut et bas sont notés.

Les gloses des langues africaines sont notées comme suit.

PRF, IPFV,	correspondent respectivement aux valeurs de morphèmes verbaux
INJ	'accompli', 'inaccompli' et 'injonctif'
COP	correspond à une copule
1/2/3, SG/PL	correspondent aux 1 ^e , 2 ^e et 3 ^e personnes et au singulier et pluriel
POS, NEG	correspondent respectivement aux valeurs 'positif' et 'négatif' associées à des morphèmes verbaux
POSTP	correspond à une postposition associée à un nom
DEF, INDF, SPEC, DEM	correspondent respectivement aux valeurs de morphèmes nominaux 'défini', 'indéfini', 'spécifique' et 'démonstratif'
Q	correspond à un marqueur de question
J	correspond à un joncteur de propositions
SBJ, OBJ	correspondent aux fonctions de sujet et d'objet.

Références

- Bordal, Guri et Gudrun Ledegen. 2010. La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme. In Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Volume avec DVD : 175–200. Paris : Ophrys.
- Boutin, Akissi Béatrice. 2002. *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Boutin, Akissi Béatrice. 2007. Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire. *Le français en Afrique* 22 : 161–182.
- Boutin, Akissi Béatrice. 2011. Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : *que* et les particules énonciatives indicateurs de quelle parole ? In Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds.), *Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques*. Vol. 2 : 39–55. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Boutin, Akissi Béatrice et Françoise Gadet. 2012. Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective de francophonie. *Le français en Afrique* 27 : 19–34.
- Boutin, Akissi Béatrice et Kouadio, Adou Pierre. 2013. Quelle méthodologie pour l'enquête de terrain en linguistique ? L'exemple de CIEL-Côte d'Ivoire. *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication*, n° 7,1 : 23–43.
- Chaudenson, Robert. 2000. *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?* Coll. Langues et développement. Paris : Didier Érudition.
- Chaudenson, Robert, Raymond Mougeon et Édouard Bédiak. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : Didier Érudition.
- Creissels, Denis. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Paris : Hermès Science, Lavoisier.
- Creissels, Denis et Jérémie Kouadio N'Guessan. 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*. Abidjan : ILA.
- Dagnac, Anne. 1999. Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme. *Le français en Afrique* 13 : 129–143.
- Delpianque, Alain 1998. Le mythe des séries verbales. In Raphaël Kaboré et Suzy Platiel (éds.), *Les langues d'Afrique subsaharienne, faits de langues*. *Revue de linguistique* 11–12 : 231–250.
- Deulofeu, Henri-José. 1999. Problèmes méthodologiques de l'analyse morphosyntaxique de *que* en français contemporain. *Recherches sur le français parlé* 15 : 163–198.
- Deulofeu, Henri-José. 2007. La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection. http://jose.deulofeu.free.fr/article.php3?id_article=18.

- Dister, Anne, Françoise Gadet, Ralph Ludwig, Chantal Lyche, Lorenza Mondada, Stefan Pfänder et Ingse Skattum. 2008. Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien). *Revue de linguistique romane* 72 : 295–314.
- Dramane, Koné. 1984. *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*. Thèse de doctorat, Université Grenoble 3.
- Dumestre, Gérard. 1974. *Lexique fondamental du dioula de Côte d'Ivoire*. Université d'Abidjan : Institut de Linguistique Appliquée.
- Dumestre, Gérard. 2003. *Grammaire fondamentale du bambara*. Paris : Karthala.
- Ellul, Danielle. 2003. *L'hébreu biblique par les textes*. Paris : Cerf.
- Fournier, Robert. 1998. Des créolismes dans la distribution des déterminants et des compléments en français québécois basilectal. In Patrice Brasseur (éd.), *Français d'Amérique. Variation. Créolisation. Normalisation* : 217–228. Université d'Avignon : Centre d'études canadiennes d'Avignon (CECAV).
- Gadet, Françoise. 1997. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin / Masson.
- Gadet, Françoise, Ralph Ludwig et Stefan Pfänder. 2008. Francophonie et typologie des situations. *Cahiers de Linguistique* 34.1 : 143–162.
- Gadet, Françoise, Ralph Ludwig, Lorenza Mondada, Stefan Pfänder et Anne-Catherine Simon. 2012. Un grand corpus de français parlé : le CIEL-F. Choix épistémologiques et réalisations empiriques. *Revue française de linguistique appliquée* 17.1 : 39–54.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.
- Hattiger, Jean-Louis. 1981. *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Hattiger, Jean-Louis. 1983. *Le français populaire d'Abidjan : un cas de pidginisation*. Abidjan : Institut de Linguistique Appliquée.
- Jabet, Marita. 2005. *Omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*. Thèse de doctorat, Université de Lund : Etudes romanes de Lund 74.
- Jabet, Marita. 2006. Noms sans déterminant en français abidjanais : trait sociolinguistique, sémantique et/ou pragmatique ? *Le français en Afrique* 21 : 325–337.
- Kouadio N'Guessan, Jérémie. 1977. *L'enseignement du français en milieu baoulé, problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3.
- Kouadio N'Guessan, Jérémie. 2000. Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique. *Studies in African Linguistics* 29.1 : 75–90.
- Manessy, Gabriel. 1989. De quelques notions imprécises (bioprogramme, sémantaxe, endogénéité). *Etudes créoles* 12.2 : 87–111.
- Manessy, Gabriel. 1994a. *Le français en Afrique Noire. Mythes, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan.

- Manessy, Gabriel. 1994b. Pratique du français en Afrique Noire francophone. In Carole de Féral et Francis-Marie Gandon (éd.), *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation*. *Langue Française* 104 : 11–19.
- Manessy, Gabriel. 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris : CNRS Editions.
- Marnette, Sophie. 2001. Du discours insolite : le discours indirect sans *que*. *French Studies* 55.3 : 297–313.
- Muller, Claude. 2007. Les clitiques pronominaux en gascon. In Alexandra Cunita, Coman Lupu et Liliane Tasmowski (éd.), *Studii de lingvistica si de filologie romanica. Hommages offerts à Sanda Reinheimer Rîpeanu* : 383–390. Bucarest : Editura Universitatii din Bucuresti.
- Muller, Claude. 2008. *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français – langues voisines*. 2^e édition, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Ploog, Katja. 2002. *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris : CNRS Editions.
- Ploog, Katja. 2004. Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjanais. In Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états* : 297–306. Paris : L'Harmattan.
- Ploog, Katja. 2006. Du continuum pragmatico-sémantique aux types prosodiques de LA en (français) abidjanais. *Le français en Afrique* 21 : 303–323.
- Pöll, Bernard. 2001. *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*. Paris : L'Harmattan.
- Prignitz, Gisèle. 1996. *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980–1996)*, thèse de doctorat, Université Paris 3.
- Prignitz, Gisèle. 2006. Quelques traits de sémantaxe dans le corpus burkinabé : de l'intonation à l'appropriation du français. Communication au colloque PFC *Phonologie du français : du social au cognitif*, du 7 au 9 décembre 2006, Paris : MSH.
- Queffélec, Ambroise. 2006. Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : L'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté. *Le Français en Afrique* n° 21, 267–280.
- Rosier, Laurence. 2009. *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- Sangaré, Aby. 1984. *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*. Thèse de 3^e cycle. Université de Grenoble 3.
- Sefarim, *La bible en hébreu, en français et en anglais*. Akadem-Multimedia. <http://www.sefarim.fr/>.
- Simo-Souop, Adeline. 2009. *La variation du français au Cameroun Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Skattum, Ingse. 2010. Le français parlé du Mali : une variété régionale ? In Michaël Abecassis et Gudrun Ledegen (éd.), *Les voix des Français, en parlant, en écrivant*. Vol. 2 : 433–448. Berne : Lang.

- Téra, Kalilou. 1986. Le dioula véhiculaire de Côte-d'Ivoire : expansion et développement. *Cahiers Ivoiriens de la Recherche Linguistique* 20 : 5–31.
- Thomason, Sarah Grey. 2008. Social and Linguistic Factors as Predictors of Contact-Induced Change. *Journal of Language Contact* 2 : 42–56.
- Tymian, Judith, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Noël Loucou. 2003. *Dictionnaire baoulé français*. Abidjan : Nouvelles Editions Ivoiriennes.
- Wiesmath, Raphaële. 2003. La particule *là* dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick / Canada. In Sibylle Kriegel (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française* : 285–302. Paris : CNRS-Editions.